

MONTH JAVOULT



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE ~ 2006 ~ N° 61

EDITO

A la veille des fêtes de fin d'année, que je souhaite excellentes pour tous,

- « C'est à nos plus jeunes, que j'adresse plus particulièrement ce message :

« Vous, nos seuls et réels espoirs pour construire un avenir meilleur,

- soyez dès aujourd'hui, messagers de paix et de sérénité ;
- sachez évaluer toute l'importance du mot « citoyenneté », en préservant, dans ce monde d'intolérance, notre identité rurale, par des vraies valeurs de respect des autres.
- appréciez cet environnement de qualité
- contribuez à préserver notre beau village, afin qu'y vivre, soit toujours synonyme de bien être »

Tout ceci, pour contredire les informations quotidiennes des journaux télévisés où la violence et la laideur se banalisent.

En ce qui me concerne, j'espère garder toute l'énergie nécessaire pour « doper », en mairie, mes collaborateurs, et ainsi réussir à gérer le quotidien et son « wagon » d'aléas en imaginant des solutions...

Souhaitons enfin, pour chacun, du plus ancien au plus jeune, une année 2007 :

- étayée par une bonne santé,
- agrémentée de joie,
- et épicée de mille projets.

Enfin, que les vœux de chacun se réalisent.

Elisabeth GOURDAIN, maire

MEILLEURS VŒUX 2007

ASSAINISSEMENT

Les conseillers avalisent leur choix et les conclusions du commissaire enquêteur en votant définitivement l'assainissement non collectif sur le Bourg et les autres hameaux à cause du prix exorbitant du m³ d'eau, si l'assainissement collectif avait été choisi.

D'autre part, la majeure partie des propriétés peut recevoir sans souci de place, l'installation des divers éléments d'un assainissement non collectif.

La Communauté de commune, sous le couvert de la mairie, contrôlera systématiquement ces installations lors des constructions neuves, et lors des reventes de propriétés.

Rappelons que l'eau sera dans un futur proche, notre préoccupation principale en matière d'environnement.

CHOIX DES INVESTISSEMENTS A REALISER

- Fontaine sur la place de l'église
- Allongement du réseau d'éclairage public (pose de lampadaire)
- Agrandissement du local des agents communaux pour les nouveaux engins d'entretien
- Poursuite de la mise en valeur des chemins de randonnées
- Aménagement autour de la mairie : parking, toilettes, point d'eau à la disposition du public
- En ce qui concerne la construction d'un abri bus au Vouast, de nombreuses propositions d'implantation ont été faites, mais chaque choix reçoit des oppositions soit à cause de la sécurité des jeunes soit par la nuisance occasionnée aux riverains ...etc. Cet éventuel projet sera rediscuté ultérieurement avec le Conseil Général de l'Oise.
- Parking de la mairie abaissement du trottoir suite aux plaintes des usagers

Des priorités seront faites par rapport à cette énumération, le budget communal ne pouvant assumer la totalité des investissements, à moins d'augmenter considérablement les impôts...

TRAVAUX REALISES

- Réfection d'une partie de chaussée de la rue du Moulin à Hérouval
- Aménagement du virage et changement des panneaux de signalisation de la place des Tilleuls au Vouast



- A l'entrée du village pose d'un panneau pour la sécurité des enfants



- Pose de trois miroirs dans la rue de la Garenne au Marais, pour permettre aux usagers d'effectuer les virages en toute sécurité

PROPRIETAIRES DE CHIENS ERRANTS

Malgré de constantes sollicitations envers les propriétaires de chiens errants, ceux-ci continuent d'errer dans les rues et même dans la cour de l'école. Les nuisances occasionnées par eux sont intolérables et inadmissibles. Les conseillers votent à l'unanimité une amende, et si récidive des peines plus radicales pourront être envisagées à l'encontre des maîtres.

PROPRIETES EN VENTE

Dans la commune, plusieurs propriétés sont en vente (certaines même vendues à ce jour) mais la mairie restera vigilante sur la destination détournée de certains des bâtiments (boxes à chevaux et garages transformés sans autorisation, en locaux d'habitation... etc.). Toutes ces informations seront mentionnées sur les documents contractuels joints aux actes de vente, pour informer les acquéreurs des risques contentieux auxquels ils s'exposent.

REUNION AVEC LES JEUNES DU VILLAGE

Un certain nombre de dégradations ayant été commises dans notre localité, il était nécessaire d'entamer un débat avec les jeunes administrés. Madame le maire a donc invité certains jeunes du village à une réunion informelle, pour écouter leurs points de vue et leurs souhaits.

Les jeunes se sont proposés pour œuvrer positivement au niveau de la commune, laquelle n'hésitera plus à les solliciter. Un certain nombre d'aménagements seront donc réalisés dans la mesure de ses possibilités financières.

Madame le maire et son adjointe félicitent les jeunes interlocuteurs et les remercient de cet échange positif.

Autocollants STOP PUB



Pour alléger votre boîte aux lettres, **d'environ 40 Kg de prospectus par habitant et par an**, nous vous informons que vous avez la possibilité d'apposer sur celle-ci l'autocollant « **STOP PUB** »

Celui-ci indiquera que vous ne souhaitez pas recevoir d'imprimés sans adresse (publicités diverses...)

En revanche, les informations des collectivités locales continueront d'être distribuées normalement dans votre boîte.

Cet autocollant est disponible gratuitement auprès de votre mairie.

A PROPOS DES BOUES D'ACHERES

Il ressort de la lecture du dossier joint à l'arrêté du Préfet de l'Oise en date du 11 septembre 2006 les mêmes interrogations que lors de l'arrêté du 25 mars 2003.

A propos de l'enquête publique relative au recyclage agricole de boues de l'usine d'épuration Seine Aval (Achères 78) par épandage dans 98 communes de l'Oise dont 16 communes du canton de Chaumont en Vexin, (compris bien évidemment le territoire de Montjavoult), les mêmes doutes restent posés.

Cette démarche de fertilisation, par des déchets provenant de boues déshydratées dont les faibles quantités de micropolluants (métaux lourds pour les plus connus, traces métalliques... etc.) viendront s'ajouter à celles déjà présentes dans le sol (nitrate et produits phytosanitaires). Ils auront inmanquablement, des conséquences sur le niveau de pollution des produits agricoles, des sols et plus grave, des nappes phréatiques. [sources incontournables de notre alimentation en eau potable].

L'intérêt agronomique des boues sous le nom de « FERTIFOND P » est faible et la réticence, voire l'hostilité, des groupes de l'industrie agro-alimentaire pour accepter des produits provenant de terres ayant reçu ces « dits fertilisants » montrent bien les réserves énoncées.

Récemment le jugement du tribunal administratif d'Amiens du 22 décembre 2005 n'a pas trouvé dans l'argumentaire de SIAPP de 2001 l'intérêt agronomique des boues déshydratées.

La convergence de cet ensemble de remarques amène le conseil municipal à mettre en avant le principe de précaution étant donné l'insuffisance de connaissance de ces « dits fertilisants » sur la chaîne alimentaire humaine au terme du processus et à l'unanimité vote contre l'épandage de ces boues d'Achères sur le territoire de Montjavoult.

NE PAS FAIRE CE QUE L'ON NE VEUT PAS SUBIR

Suite à de nombreuses constatations et réclamations, nous tenons à vous rappeler un certain nombre de comportements qui devraient à l'avenir donner à chacun la possibilité de jouir de son environnement sans gêne.

L'article 2 de l'arrêté préfectoral liste les nuisances les plus redoutées qui portent atteintes à la tranquillité d'autrui.

Nous insisterons plus particulièrement sur :

Les fumées :

- Les feux d'herbes de tonte et de branchages secs :

Dans l'intérêt de tous, il est rappelé que seuls les herbes et branchages secs peuvent être brûlés aux heures ci-dessous. (Voir encadré ci-dessous)

Ces feux ne devront pas se consumer sans surveillance, il appartient donc à chacun de les contrôler et d'assurer une non nuisance.

Plantation et élagage :

- Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, et les haies conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public. Il en va de même pour les limites de propriétés à propriétés.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage peuvent être exécutées par la commune et aux frais des propriétaires après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

Les animaux :

- Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter toute gêne pour le voisinage à cause des aboiements intempestifs (article 9 de l'arrêté préfectoral).

Le bruit :

- Sur la voie publique les dispositifs de diffusions sonore (musique, échappements libres... etc.) sont interdits.
- L'usage d'outils bruyants pour le jardinage (tondeuse, tronçonneuse, taillehaie, débroussailleuse, etc.) et le bricolage est limité à certaines heures (article 7 de l'arrêté préfectoral).
(Voir encadré ci-dessous)
- Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que : appareils radio, télévisions, phonographes, instruments de musique, magnétophones etc.
- Les bruits émis à l'extérieur de ces locaux tels que ceux qui proviennent de porte-voix, tirs d'artifice, de pétards, de travaux sont soumis aux mêmes règles.

Nous espérons qu'après ce bref rappel, les comportements de chacun seront en conformité avec l'arrêté préfectoral, et que nous n'aurons pas à mettre en application l'article 22 :

Les infractions à l'arrêté préfectoral seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

À la déchetterie de Liancourt Saint Pierre

☎ : 03 44 49 31 43

Les particuliers peuvent se débarrasser gratuitement de tous leurs déchets qui ne sont pas pris en charge par la collecte traditionnelle, [végétaux, gravats, verres, ferrailles, encombrants, ... etc.]

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : interdit

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut :

- Etre inscrit sur les listes électorales
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre de nationalité française
- Jouir des ses droits civils et politiques

Pièces à fournir :

- Une photocopie de la pièce d'identité
- Selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans
- Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents
- Le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, (aux heures d'ouverture de la mairie de la commune où le demandeur réside depuis au moins 6 mois) mais avant le 31 décembre, ainsi l'intéressé pourra voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

LE RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes, femmes et hommes, de nationalité française doivent se faire recenser au cours du 1^{er} trimestre de leur 16^{ème} anniversaire. C'est à partir du 1^{er} janvier 1983 que les jeunes filles se trouvent concernées par ce

recensement.

Cette démarche s'effectue au service d'Etat civil, en mairie, par l'intéressé, muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Ou copie du document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille des parents ou l'acte de naissance

Une attestation de recensement sera délivrée. *Elle est indispensable pour effectuer la journée d'appel, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (brevet,*

baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique, etc.). Elle sera également demandée, pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans.

VANDALISME

Des faits d'incivilité : tapages nocturnes, vol de voitures, et dégradations diverses sont signalés en mairie.

Afin d'enrayer cette nouvelle montée de méfaits et de gêne pour les habitants, nous vous rappelons que la *gendarmerie* peut être contactée au ☎ 03 44 45 55 17. Les auteurs de ces actes malveillants seront poursuivis en justice.

COMMUNIQUE DE LA SPA

Si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent alors rejoignez les délégués enquêteurs bénévoles de la SPA.

Chaque jour la SPA reçoit de nombreux courriers et appels téléphoniques pour signaler les animaux maltraités. Malheureusement toutes les enquêtes ne peuvent pas être effectuées faute d'insuffisance de personnel.

- Si vous aimez les animaux
- Si vous avez du temps à leur consacrer
- Si vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie
- alors n'hésitez plus à rejoindre la SPA car elle a besoin de vous en tant que « *Délégués enquêteurs bénévoles* »

Que font les délégués enquêteurs SPA ? :

- Ils effectuent les enquêtes à la demande de la SPA dans le secteur qu'ils ont choisi
- Ils assurent le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans les refuges
- Ils aident les refuges lors des journées d'adoptions
- Ils tiennent des stands d'information dans les salons, foires, brocantes, etc.

Si vous ne souhaitez pas être délégué, vous pouvez toujours aider en adhérant à la SPA.

Pour tous renseignements complémentaires sur le service des délégués SPA :

Demande de documentation Délégué
39 boulevard Berthier
75847 PARIS CEDEX 17
Ou 3615 SPA
Ou <http://www.spa.ass.fr>

TÉLÉALARME 60 : Rassurer et prévenir

La *Téléalarme 60* est un service d'assistance aux personnes âgées ou handicapées permettant de donner l'alerte en cas de malaise, chute ou accident à son domicile.

Combien ça coûte ?

- * 5,10 Euros par mois – Tarif unique quelles que soient les ressources – Possibilité de prélèvement automatique pour le paiement trimestriel.
- * Délai d'installation : 15 jours après réception du dossier rempli.
- * Où s'adresser ? – Au Conseil général de l'Oise :

☎ 03 44 06 60 18

☎ 03 44 06 63 15

☎ 03 44 06 65 59

Téléalarme 60, explique *Henri Bonan, président de la commission des affaires sociales du Conseil général*, permet de sécuriser les personnes âgées en leur permettant, à tout moment, d'être en relation avec des services de secours qui prendront toutes les dispositions utiles. »

Un service d'assistance qui s'adresse aux habitants de l'Oise âgés de plus de 65 ans, aux personnes handicapées dont le taux d'invalidité est égal au moins à 80% ou aux personnes âgées de moins de 65 ans atteintes d'une maladie grave, afin de faciliter leur maintien à domicile. Le fonctionnement du système est aisé. Il s'agit d'un médaillon porté en pendentif autour du cou et d'un interphone relié à un poste téléphonique.

En cas de problème, malaise, chute ou agression, il suffit d'appuyer sur le médaillon (émetteur miniaturisé) et la communication est instantanément établie avec la centrale d'écoute. Le relais est pris la nuit par les pompiers, assurant à ce service une continuité d'écoute 24h sur 24 et 7 jours sur 7. En cas d'urgence, le service d'écoute prévient immédiatement les proches (famille ou voisins) habitant à moins de 10 Km et possédant la clé du logement du bénéficiaire, et déclenche en parallèle, si c'est nécessaire, l'intervention des services de secours.

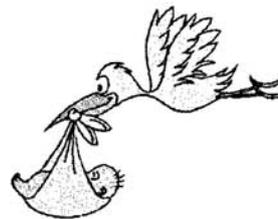
ETAT CIVIL

NAISSANCES

BOILLET Lucas

Né à Gisors le 28 janvier 2006

Ses parents habitent le presbytère



LETERTE Cloé Emma

Née à Gisors le 04 juillet 2006

Ses parents habitent rue Soins



MARIAGE

Maryse LANGEVIN et Eric MICHEL

Le 26 Août 2006 à Montjavoult

DECES

PIERRIN André né le 28 Août 1926 à Montjavoult et décédé le 2 juillet 2006 à Montdidier

MONTREUIL Andrée née le 28 novembre 1921 à Montjavoult et décédée le 22 juillet 2006 à Dreux

GASNIER Simone née le 6 janvier 1913 à Montjavoult et décédée le 26 septembre 2006 à Lyon

FAQOT Françoise née le 22 juin 1967 à Chaumont en Vexin et décédée le 23 septembre 2006 à Gisors

VOICI LE JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE

Mardi 29 août 2006, c'est la rentrée ! La nostalgie des vacances !...

A Montjavoult c'est aussi la rentrée de l'école qui fonctionne sous le régime des 4 jours.

Belle journée, chargée de souvenirs pour les parents, parfois chargée d'un peu d'angoisse pour les enfants : qui sera leur maîtresse ? Seront-ils assis à côté de leur copain, copine ?

Et parfois, des doutes sur les difficultés de cette nouvelle année d'école : « serai-je capable... ? ». Nous connaissons ces soucis, ces doutes, et c'est pourquoi la rentrée scolaire se prépare au mieux aussi bien côté élèves que côté enseignants.

Notre seul vœu est le vôtre, permettre à votre enfant de passer une année bénéfique.

Pour l'année 2006-2007 nous accueillerons une nouvelle maîtresse : mademoiselle Vanessa Sauvage ainsi que deux assistantes pédagogiques Gaëlle et Elodie et depuis début novembre, une troisième maîtresse mademoiselle Marianne Bouy vient grossir l'effectif des enseignantes.

Nous espérons que leurs activités au sein de notre commune seront des plus agréables, c'est ce que nous leur souhaitons.

Cette année l'effectif s'est accru :

- 22 élèves dans la classe de mademoiselle Sauvage,
- 17 élèves dans celle de mademoiselle Boicherot
- 21 élèves dans la classe maternelle de mademoiselle Samary

(Maternelle de Boury) [Dont 5 enfants de Boury sont en maternelle et 1 en primaire]

- 41 enfants sont inscrits à la cantine

Voici la photo des institutrices et des aides pédagogiques, de gauche à droite mesdemoiselles :

- * Gaëlle – assistante
- * Vanessa Sauvage - professeur des écoles, classes : CE2 – CM1 – CM2
- * Elodie - assistante
- * Stéphanie Boicherot - directrice, classes : CP – CE1



* Et Marianne Bouy qui se partage ponctuellement entre les différents cours



Calendrier des vacances scolaires pour 2006-2007

	Zone B
Rentrée de tous les enseignants	Lundi 28 août 2006
Rentrée des élèves	Mardi 29 août 2006
Toussaint	Mercredi 25 octobre 2006 – Lundi matin 6 novembre 2006
Noël	Samedi 23 décembre 2006 – Jeudi matin 4 janvier 2007
Hiver	Vendredi soir 23 février – Lundi matin 12 mars 2007
Printemps	Vendredi soir 13 avril – Mercredi matin 2 mai 2007
Début des vacances d'été	Vendredi soir 6 juillet 2007

Les élèves de CP – CE1 sont déjà motivés, ils se sont déjà mis au travail avec application et voici le résultat... toute leur classe au complet dans un poème intitulé :

Poème du locataire

J'ai dans mon cartable (C'est épouvantable !) Un phoque Qui s'appelle Dominique	J'ai dans mon cartable (C'est épouvantable !) Une baleine Qui s'appelle Irène
J'ai dans ma chemise (Ça me terrorise !) Un poussin Du nom de Romain	J'ai dans ma valise (Ça me terrorise !) Une souris grise Du nom de Denise
J'ai dans mon tiroir (Mon Dieu quelle histoire !) Un babouin Nommé Justin	J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Une otarie Nommée Julie
J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Un serpent Qui s'appelle Laurent	J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Un ours Qui s'appelle Mathias
J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Un rhinocéros Nommé Alphonse	J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Un tyrannosaure Nommé Igor
J'ai dans mon cartable (C'est épouvantable !) Un lion Qui s'appelle Léon	J'ai dans mon cartable (C'est épouvantable !) Un porc-épic Qui s'appelle Eric
J'ai dans ma valise (Ça me terrorise !) Un tigre gris Du nom de Charlie	J'ai dans ma valise (Ça me terrorise !) Un chat gris et blanc Du nom de Clément
J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Un canard Nommé Bernard	J'ai dans mon armoire (Mon Dieu quelle histoire !) Une chauve souris Nommée Emilie
J'ai dans ma valise (Ça me terrorise !) Un aigle marron Du nom de Gaston	J'ai dans ma valise (Ça me terrorise !) Un ver de terre Du nom de Hubert
Mais pour moi le pire C'est sous mon chapeau D'avoir un vampire Logé dans ma peau	

La classe de cycle 3 (CE2, CM1, CM2)

Le petit chaperon rouge

Il était une fois une petite fille vêtue d'un capuchon rouge. « Je dois aller chez ma grand-mère. Mère-grand est malade ». Dehors, dans la forêt, il y a un loup malin. Un sentier longe la forêt mais, c'est trop long pour y aller. Et le loup va voir le petit chaperon rouge.

« Je vais chez ma grand-mère pour lui apporter un panier ». Et le loup passe par un raccourci pour arriver le premier.

Et il frappe à la porte, mange la grand-mère et s'installe dans le lit douillet.

Et la petite fille arrive à la maison. On est bien ici ! Si bien, que le loup la mange.

« Je suis fatigué, je vais me reposer. » Et le chasseur, arrive pour les sauver. Et le chasseur ouvre le ventre et elles sortent de là. La grand-mère met des pierres dans le ventre du loup malin. Un jour, le loup veut boire mais tombe dans l'eau et se noie.

Amusez-vous à trouver ce que ce texte a de particulier !



LE 13 JUILLET 2006

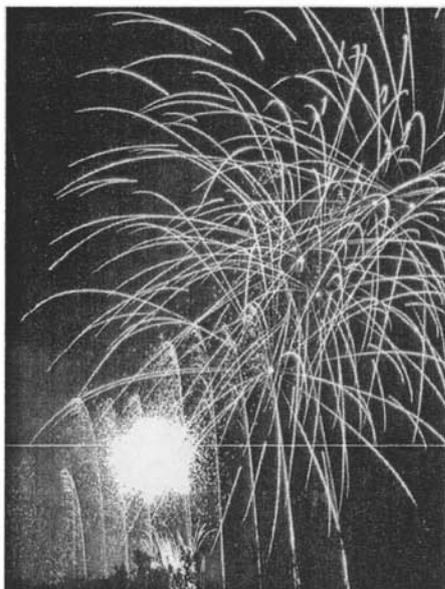
Le bal du 14 juillet est devenu une véritable institution des fêtes françaises. Depuis 1880, date de création de cette célébration en l'honneur de la République, le 14 juillet associe aujourd'hui la solennité des défilés militaires, la convivialité des bals populaires, des illuminations et des feux d'artifice qui terminent gaiement ces festivités.

S'il y a un évènement populaire à ne pas manquer à Montjavoult, c'est bien sûr, le soir du 13 juillet : ambiance bon enfant avec le verre de l'amitié, illuminations de l'église et feu d'artifice de plus en plus féérique.

Bravo pour l'enchaînement des tirs, les rafales de cinq fusées qui donnent une profondeur de champ impressionnante.



Malheureusement la photo n'est pas sonore et ne traduit pas l'atmosphère musical ainsi que les exclamations admiratives des spectateurs.



JOURNEE DU PATRIMOINE : DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006

Quelques bénévoles et moi-même avons ouvert notre belle église ce dimanche à la demande de madame Elisabeth Gourdain. Nous participons ainsi à cet élan culturel national qui engage les promeneurs à visiter des lieux exceptionnels.



J'ai pu ainsi pendant ces quelques heures recueillir le sentiment de certains habitants du village ainsi que des visiteurs extérieurs.

Tous ont été unanimes : l'histoire de notre église, sa situation dominante et son architecture confèrent à notre village une dimension supérieure.

Tous ont admiré la façade « EST » restaurée en 2004.

Tous souhaitent que nous poursuivions la réhabilitation de notre église qui fait le cœur du village depuis 1560.

La restauration des deux très belles portes de style renaissance ainsi que celle de « La Charité de Saint Martin » ne sont qu'un début. Il faut maintenant s'attaquer à l'église car des traces de moisissure apparaissent sur le côté Nord.

Des grilles en fer forgé doubleront les portes en bois et permettront la ventilation dès les beaux jours.

La tour est devenue un véritable pigeonnier ; les fientes des pigeons détruisent, par leur acidité, les corniches et les statues.

Nous sollicitons à nouveau les différents organismes tels la D.R.A.C. (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil Général pour obtenir des subventions. Toutefois, nous ne sommes pas les seuls à souhaiter préserver notre patrimoine.

Mais, si telle est la volonté de l'ensemble des habitants de la commune et avec notre enthousiasme nous y arriverons pour le bonheur des futures générations.

Bernard Danillon

UNE JOURNEE A LA BROC.....

Saviez-vous comment était préparé un des loisirs favoris des français : la chine ?

Et bien après avoir :

- monté un dossier correspondant aux normes préfectorales et municipales,
- créé les affiches et affichettes, annoncé, distribuer, balisé la campagne, avisé la presse locale,
- géré les inscriptions selon les souhaits de chacun,
- installé la logistique (marquage, parkings etc.),
- prévu le ravitaillement de la buvette,
- démonté,
- nettoyé,

le rassemblement des exposants et des chineurs peut commencer.

Mais, (car il y a un «mais») : cette année ce n'est pas avec une météo de rêve dans le Vexin que se sont effectués les préparatifs et seuls les escargots, les canards et têtards des mares étaient à la fête.

C'est sans doute la raison pour laquelle nous avons eu un nombre modeste de participants (50 dont 30 de Montjavoult), certains, inscrits par téléphone, n'ont pas donné suite à leur demande.



Cependant l'enthousiasme, la bonne humeur, la convivialité de l'Association « le Bonheur dans le Pré » en partenariat avec l'Association « Plein ph'Art » de Gisors et la grisaille... rien n'a terni ce grand déballage où se retrouvaient pêle-mêle, soit sur les stands, soit sur le sol, des jouets, des meubles, des vêtements, des vieux papiers, du linge ancien, des curiosités et même du miel et ses dérivés de notre belle campagne, et chacun d'y trouver l'objet désiré.

Voilà une journée sympathique durant laquelle les habitants des hameaux et du bourg aiment se rencontrer sur la place de l'église pour grignoter et échanger les nouvelles tout en remontant le temps au son des airs d'antan



interprétés par le très sympathique et infatigable accordéoniste *Monsieur Jean*. C'est aussi cela l'esprit « village ». Préservons le.

Dans notre démarche qui anime l'équipe d'organisation, et, ainsi que cela nous a été rappelé dans le dernier compte-rendu municipal, nous n'oublierons pas d'effectuer une délicatesse pour la caisse des écoles, tout en conservant un petit budget de fonctionnement pour nos prochains rendez-vous mentionnés ci-après.

Essayons de reconduire celui-ci et venez nombreux vider vos greniers en 2007 !

Mireille Bessaa

ASSOCIATION « LE BONHEUR DANS LE PRE »

Vos prochains rendez-vous 2007

Février Dîner concert
9 et 10 juin Musicavoult
2 septembre Brocante

Nos activités annuelles :

- * Chorale : chaque mardi à 20 h 45
- * Cours de langue française des signes : chaque samedi de 10 h à 12 h
- * Danses africaines : 1 journée par trimestre (non fixée)

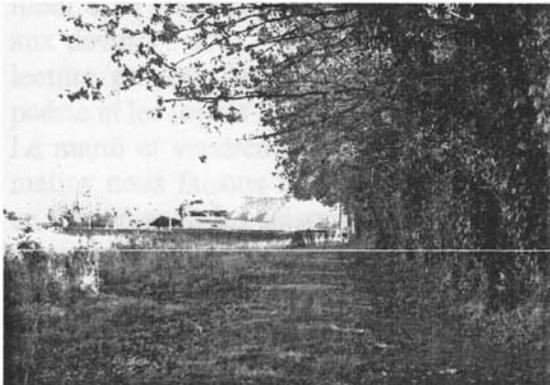
Vous êtes motivés, dynamiques, vous disposez d'un peu de temps, venez nous rejoindre ! L'association a besoin de vos suggestions et de vos ... bras.

Renseignements :

Laura Catry 03 44 49 23 12
ou siège administratif :
Mireille Bessaa 03 44 47 97 51

REHABILITATION D'UNE SENTE

A la demande des habitants, amoureux de la marche, les employés communaux ont remis en état et rendue praticable la sente qui monte de la grand'rue à la rue des quatre vents. Après un gros travail d'élagage et de débroussaillage, l'entretien pourra se faire avec plus de facilité, à condition que les riverains de ce chemin continuent cet entretien qui leur incombe, et que les eaux usées (dont les odeurs sont désagréables) qui s'écoulent sur ce chemin, soient canalisées vers une fosse réglementaire.



CELEBRATION DU 11 NOVEMBRE 1918

L'Association des Anciens Combattants de Montjavoult a invité les Montjoviens à les rejoindre pour célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918, *afin de ne pas oublier le sacrifice des soldats qui ont donné leur vie, pour que nous puissions vivre libres.*

Le lundi 11 novembre 1918 à 5 h 10, un civil du nom de Erzberger signe au nom de l'Allemagne le document d'Armistice qui lui a été imposé par le maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées. Les hostilités devront cesser à 11 heures. Ainsi va s'achever un conflit mondial de quatre ans qui a fait presque 8 millions 856 000 de morts et 6 millions de mutilés. Quant au Kaiser Guillaume II, il attend dans une petite gare hollandaise...

A la chambre des députés, après la lecture du texte officiel de l'Armistice, M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre ajoute :

« Pour moi, il me semble qu'en cette heure, terrible et magnifique, mon devoir est accompli. Au nom du peuple français, au nom de la République Française, j'envoie le salut de la France unie et indivisible, à l'Alsace et à la Lorraine, retrouvées ».

Clemenceau devient alors « le père la Victoire ».



A Montjavoult, la célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée comme chaque année :

- homélie à l'église,
- rassemblement devant le Monument aux Morts, lecture de la lettre du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, par Madame Elisabeth Gourdain, maire de Montjavoult ; puis dépôt de gerbe et Appel aux Morts par le président de l'Association des Anciens Combattants.



La commémoration s'est poursuivie au cimetière, avec le fleurissement des tombes des soldats morts au Champ d'Honneur. Pour terminer cette cérémonie, le verre de l'amitié, offert par l'Association des Anciens Combattants, a été servi dans la salle périscolaire ; moment convivial où les gens du village se retrouvent. Les anciens, les plus jeunes et les nouveaux venus ont fait plus ample connaissance et ont échangé leurs points de vue sur les événements actuels.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, le périscolaire ouvre ses portes de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 45 à 19 h. Cette année l'effectif est de 15 enfants inscrits. Certains viennent une fois par semaine et d'autres plusieurs fois. Le lundi et le jeudi soir sont consacrés à l'aide aux devoirs : pour les élèves de CP c'est la lecture et pour les élèves de cycle III la poésie et les leçons à revoir.

Le mardi et vendredi soir ainsi que tous les matins nous faisons des activités manuelles en liaison avec les saisons ou les fêtes ; par exemple nous avons travaillé sur Halloween et l'Armistice. En ce moment nous préparons divers ouvrages et décorations pour Noël. Nous utilisons différentes matières : peinture, craie grasse, feutres, gommettes, etc. Quelquefois nous lisons



ensemble des histoires et quand le temps nous le permet, nous faisons des jeux à l'extérieur (parcours, relais, jeu de bétet, foot etc.). Pour Noël, notre volonté est de participer à nouveau au Téléthon comme l'année dernière où nous avons fait des cartes de vœux très appréciées par le public et le Centre Social Rural de Chaumont en Vexin. Nous vous invitons à voir nos créations au marché de Noël de Chaumont le samedi 9 et dimanche 10 décembre 2006.

Pour la deuxième fois, nous participons à la collecte des pièces jaunes, et à cette occasion nous débattons du thème des différences (les enfants malades) et de l'intérêt de cette participation.

Pour la nouvelle année, nous allons mettre en place un échange entre les enfants du



périscolaire et les personnes de l'Âge d'Or (lecture d'histoires, travaux manuels etc.)

Tous les ans nous décorons la salle périscolaire pour Noël, mais malheureusement nous manquons de décorations, si vous en avez qui ne vous servent plus, pensez au périscolaire. D'autre part, pour tous nos travaux manuels, nous avons toujours besoin de divers matériaux : feuilles blanches, feuilles cartonnées, papier couleur, sel et farine (pour faire la pâte à sel), coquilles de noix et d'œufs, bolduc etc. Merci d'avance pour nos enfants.

Agréables fêtes de Noël et très belle année 2007.

Mélanie Fievet



Les enfants du p riscolaire de Montjavoult vous souhaitent :



• Flairan, CP2

• Lothaire, PSN

• Tony, CP

• Kathilla, PSN

• Emilia



Bonne Ann e!

• Alexis, PSN

• Amantine, PSN

• Emilie, CP1

• Cl ane, CE1

Joyeux Noel

• Alexandre, CE2

• Mathis, CP

• Marine, CP1



• Jonny, CE2



NS



• St lanie!



• MAELIS



EVENEMENT A MONTJAVOULT

Samedi 4 novembre 2006 la Commune a eu l'honneur de célébrer **les noces de diamant** de cinq couples.

Monsieur et madame René Baudry
Monsieur et madame Raymond Bianchi
Monsieur et madame Roland Hubert
Monsieur et madame Pierre Le Roux
Monsieur et madame René Pellé

C'est avec beaucoup d'émotion que madame Elisabeth Gourdain, maire de Montjavoult, a prononcé un discours sur l'amour et le respect mutuel que se gardent, tout au long des 60 années de leur vie commune, deux êtres unis pour le meilleur et le pire. Durant tout ce temps, ils ont accumulé beaucoup de sagesse. Cette sagesse que l'on n'apprend, nulle part ailleurs que dans le grand livre de la vie.

Ces cinq couples ont donc franchi avec succès les embûches de leur existence et cela démontre combien l'union de deux âmes peut être une chose merveilleuse.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert et tous les témoins de cette magnifique manifestation ont levé leur verre au bonheur des « *jeunes vieux mariés* » à qui nous souhaitons longue vie, entourés de tous les leurs.

La recette du bonheur est peut être dans cette citation de Saint Exupéry !

*« L'amour ce n'est pas de se regarder les yeux dans les yeux
mais de regarder ensemble dans la même direction »*

Joyeuses Noces de Diamant



GROSSE FATIGUE

En ce samedi soir 4 novembre, la nuit était calme à MONTJAVOULT. Seul un épais brouillard caressait les toits des maisons d'une façon câline, en ondulant autour des cheminées crachant une vilaine fumée grise, qui avait l'audace de vouloir se mêler au doux mouvement oscillatoire du brouillard.

Chaque famille vaquait aux occupations oisives et légitimes du week-end. D'aucuns fêtaient un joyeux anniversaire, d'autres jetaient avec fureur sur le tapis de cartes, les atouts qui assuraient la victoire entière et définitive ; d'autres encore se délectaient en regardant les audacieux numéros de music-hall de l'émission " Le plus grand cabaret du monde".

Enfin, chacun appréciait le doux ronronnement d'une vie confortable autour d'un bon feu tutélaire, et nulle force maléfique ne venait troubler le calme de la campagne vexinoise, ce samedi soir d'automne. Et pourtant d'un coup, ce fut l'obscurité la plus totale : les rues, les places, les fenêtres précédemment éclairées sombrèrent dans un gouffre abyssal de ténèbres inquiétantes et monstrueuses. Encore une panne dans le microcosme de notre village et de son environnement proche ; sûrement une ligne électrique qui a dû tomber dans un champ solitaire balayé par une légère brise venant de l'est. Pauvre petit village isolé du reste du monde par cette panne bien inopportune !

Et bien non ! vous vous trompez MONTJAVOULT s'associait comme une grande, à cette gigantesque panne électrique EUROPEENNE qui devait gêner plus de cinq millions de français. Voilà une louable action de notre chère commune qui a su s'insérer dans le giron protecteur de l'EUROPE.

Mais l'histoire ne s'arrête pas à ce terme. L'expérience a démontré que toute panne électrique avait des prolongements dans l'avenir, ainsi la commune de MONTJAVOULT participera-t-elle au BABYBOOM qui suit en général une vaste panne électrique ?



Claude Bianchi

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

Fermeture de la perception de Trie Château

Dans le cadre de la réforme de fermetures de perceptions, engagée par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie, la perception de Trie Château sera transférée à partir du 31 décembre 2006 à Chaumont en Vexin : 3 Passage de la Troesne

☎ 03 44 49 00 97.

NUMEROS DE TELEPHONES UTILES

MAIRIE	Montjavoult	03 44 49 92 59
GENDARMERIE	Chaumont en Vexin	03 44 47 55 17
POMPIERS	Chaumont en Vexin	03 44 49 47 60
HOPITAL	Chaumont en Vexin	03 44 49 54 54
HOPITAL	Gisors	02 32 27 76 76
SECURITE SOCIALE	Beauvais	03 44 10 10 10
CONSEIL GENERAL	Beauvais	03 44 06 60 60
PREFECTURE DE L'OISE	Beauvais	03 44 06 12 34
E. D. F. Dépannage	Beauvais	08 10 33 30 60
VEXIN THELLE EMPLOI	Le matin	03 44 49 99 61
GENERALE DES EAUX	Beauvais	08 10 10 88 01
CENTRE ANTI POISON	Paris	0142 05 63 29
S. N. C. F.	Chaumont en Vexin	03 44 49 00 32
S. N. C. F.	Gisors	02 32 55 01 30 02 32 55 22 95
S. N. C. F.	Chars	01 30 39 72 15

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et Jeudi : de 17 h 30 à 19 h

☎ 03 44 49 92 59

Fax 03 44 49 92 59

LA CLE DES CHAMPS

PORTES OUVERTES

INVITATION

**Monsieur CORNETTE, directeur de la Clé des Champs,
et toute son équipe, invite les Montjoviens à visiter la
« Nouvelle Clé »,
le SAMEDI 27 JANVIER 2007 de 11h à 12h.**

CONTACTS UTILES



Pour toute question concernant les contrats, factures,... 24 h/24 et 7 j/7

08 10 030 333

à partir du 21 novembre 2006

En cas d'urgence, dépannage électricité 24 h/24 et 7 j/7

08 10 030 333

numéro inchangé, figurant sur les factures

Pour les clients en situation de précarité

0800 650 309

N° Vert, appel gratuit, commun à EDF et Gaz de France jusqu'au 31/12/06 puis dédié à EDF

RAMASSAGE DES MONSTRES EN 2007

- le mardi 3 avril
- le mardi 2 octobre

POUS DE DERNIERE MINUTE!

RAMASSAGE DES RESIDUELLES ET DU TRI SELECTIF

En 2007;

- les ordures résiduelles,
 - les ordures concernées par le tri sélectif
 - et les petits conteneurs verts des verres,
- seront ramassés, chaque mercredi matin (poubelles bleues et jaunes en alternance, une semaine sur deux).

Ces informations seront à vérifier dans les panneaux d'affichage, pour confirmation.